

Membres du Conseil d'Administration :

M. Antoine PRIMEROSE, Pdt	Présent	Collège G (étudiants) : M ^{me} Mariska SINGH M ^{me} Mathilde GALANTINE	Absente Absente
Collège A (professeurs d'université) : M. Pierre COUPPIÉ M. Mathieu NACHER M ^{me} Magalie PIERRE-DEMAR	→ M. NACHER Présent (départ 17h26) Absente	Collectivités Territoriales M. Bertrand LÉON, SLM M. Roland LOE-MIE, Cayenne M. Franck ROUBAUD, Kourou M. Jocelyn HO-TIN-NOE, CTG M ^{me} Isabelle PATIENT, CTG	Excusée → M. NERON Absent Absent Absente
Collège B (directeurs de recherche) : M. Jérôme ORIVEL	→ M. PRIMEROSE		
Collège C (maîtres de conférence) : M ^{me} Isabelle HIDAIR-KRIVSKY, VP M ^{me} Isabelle PIERREJEAN M. Idris SADLI	Présente (départ 16h57) Présente (départ 16h35) Présent	Organismes de recherche M. Alex AGAPIT, CNES M ^{me} Annaïg LE GUEN, CNRS	Présent Présente
Collège D (chercheurs) : M. Christophe DUPLAIS	→ M ^{me} PIERREJEAN	Monde socio-économique M ^{me} Christine CHUNG M. Gauthier HORTH	absente Présent (départ 15h42 → M. MANTEZ)
Collège E (pers. enseignant /chercheur) : M ^{me} Amélie GUIANVARC'H M. Jean-Pierre WILLIAM	Présente (départ 16h50) Présent	M. Olivier MANTEZ M. André NERON M ^{me} Suzanne PONS M ^{me} Maryse SAGNE	Présent (départ 17h30) Présent (départ 17h45) Présente Présente
Collège F (pers. BIATSS) : M. Bertrand RAZAN 1 poste vacant	Présent	Assiste également (art. L711-8 du CE) M. A. AYONG LE KAMA, Recteur	→ M. René-Serge DE NEEF
Voix consultative (art. L953-2 du CE) M. le DGS (Guy GARDAREIN) M. l'AC (Richard TABLON)	Présent Présent		
Personnalités invitées : M ^{me} Valérie ROBINEL, DRHM – M ^{me} Sandra STANISLAS – M ^{me} Karine MARTIAL – M. Michel DISPAGNE IUFC-M ^{me} Sophie ALBY, VP CAC			

M. Antoine PRIMEROSE, Président de l'Université de Guyane, ouvre la séance à 14h25 après avoir constaté le quorum. Quinze membres sont présents à l'ouverture de la séance et quatre procurations ont été données.

Il demande s'il y a des questions diverses. M. René-Serge DE NEEF, représentant du Recteur demande à faire un point sur la Maison Pour La Science et sur la chaire universitaire.

M. le Président annonce l'ordre du jour suivant :

Approbation :

PV du CA du 12 juillet 2018

- Propos liminaires du Président
- Point sur la rentrée universitaire

Délibérations :
Affaires financières

1. Budget rectificatif N°3
2. Examen d'un dossier de remise gracieuse
3. Validation des nouveaux tarifs du DU FLE / LCR
4. Demande de relance appel à projets non numériques
5. Demande de report appel à projets équipements numériques sur le budget 2019

6. Demande de prélèvement de 14 K€ sur le budget du dispositif d'aide à MINEA pour l'acquisition d'un logiciel de recherche pour l'établissement (SIRIUS).
7. Projet BECAMA de l'IUFC (PCIA)

Affaires RH

8. Calendrier de fermeture de l'UG – SCD
9. Liste des fonctions ouvrant droit à primes de charges administratives ou à décharges pour l'année 2018-2019
10. Transformation d'un support d'emploi
11. Prime d'intéressement 2018 servie aux agents BIATSS titulaires ne bénéficiant pas du RIFSEEP
12. Modification de la note relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail (ARTT), aux obligations de service, et aux horaires et congés des personnels BIATSS et d'encadrement relevant de l'Université de Guyane
13. Nomination du Directeur de l'IUFC

Affaires juridiques et statutaires

14. Approbation du règlement intérieur du CHSCT
15. Statuts du laboratoire MINEA
16. Statuts du DFR LSH
17. Statut des auditeurs libres de l'UG
18. Avis sur la mise en place de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)
19. Création d'un Bureau de la Vie Etudiante
20. Réorganisation de la fonction financière et comptable (création d'une DAF)

Point d'information :

- Liste des conventions signées par le Président
- Point sur les travaux du patrimoine : extension IUT, nouveaux bâtiments, locaux transitoires, étude de faisabilité de l'antenne de l'UG à SLM.

Questions diverses

- Propos liminaires du Président

M. le Président débute la séance en informant que les enseignements ont bien commencés comme prévu au 1^{er} septembre, tous les DFR ont vu leur effectif augmenté.

Il parle ensuite du problème des vacataires et informe que la situation est en passe d'être assainie grâce à la mobilisation de tous. A fin octobre, 90 % des vacataires devraient être payés. Il rappelle qu'un audit a été fait sur la gestion des vacataires à sa demande.

Il passe au Programme d'Investissement d'Avenir 3^{ème} vague « PIA3 », avec deux appels à projets sur lesquels l'université s'est positionné. L'un porté par M. René-serge DE NEEF sur les dispositifs territoriaux d'orientation vers les études supérieures et l'autre par Mme Sophie ALBY intitulé Mooc et solutions numériques pour l'orientation.

Il informe que s'est tenu le Comité Electoral Consultatif (CEC) qui a validé le projet d'arrêté pour le lancement des élections renouvelant les instances centrales (CA/CAC) et donne le calendrier du déroulé des élections.

Mme Isabelle HIDAIR-KRIVSKY demande ce qu'il en est de la modification des statuts de l'université. M. Antoine PRIMEROSE informe que ce sujet avait été abordé lors de l'assemblée générale. Pour l'élection du président, celui-ci doit se faire en conseil plénier.

Mme Isabelle HIDAIR-KRIVSKY tient à préciser que ce point avait déjà été soulevé, en juin 2017 et janvier 2018, et qu'il avait été fait la remarque concernant l'élection du président de l'université qui doit se tenir en conseil plénier. Or, la loi de 2013 n'a pas été respectée lors de l'élection du président en juin 2017 car seule la moitié des électeurs a été convoquée.

M. Antoine PRIMEROSE indique que c'était conforme aux statuts et que probablement le résultat du vote aurait été différent.

M. Antoine PRIMEROSE indique également que les élections professionnelles concernant le comité technique se tiendront le 6 décembre et qu'il s'agit d'une date nationale.

- **Approbation PV du CA du 12 juillet 2018**

M. le Président soumet aux membres du conseil d'administration le PV du CA du 12 juillet 2018. Il demande s'il y a des remarques ou observations sur le document et propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	19
➤ Ne prend pas part au vote :	2
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	17

Décision : le procès-verbal du conseil d'administration du 12 juillet 2018 est approuvé.

1. **DBM 3**

M. le Président informe que cette DBM n°3 propose porte sur plusieurs points :

- La mise en œuvre de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui concerne de nouveaux crédits versés par le CROUS et estimés à 120 000 € par an versés pour cette 1^{ère} année en octobre et mai.

La commission ad hoc pour la gestion de cette CVEC sur les thématiques culture, sport, aide sociale étudiante, prévention santé devra être validée en conseil académique.

- Les crédits à flécher pour la mobilité des étudiants et du personnel (Erasmus). Cette mobilité aura un budget plus conséquent cette année,
- Le DFR LSH qui a obtenu une subvention de la DRAC pour son projet de colloque sur le carnaval dans les universités Paris Diderot et Paris Sorbonne,
- La formation continue avec des crédits non titrés et donc des recettes mobilisées,
- La recherche avec le projet SPESIS, premier AMI déposé et validé par le CA en 2016,
- Le CFA avec des crédits liés aux taxes d'apprentissage de l'an dernier qui seront mises en recette pour payer ce qui a été avancé comme dépenses sur ces crédits.

Il précise que cette DBM concerne des recettes fléchées qui ne devraient pas aggraver l'équilibre budgétaire et comptable de l'établissement. Les dépenses seront financées par ces recettes.

Il annonce le déploiement d'un financement donné par le CNES de 90 000 € sur 3 ans pour un étudiant sélectionné par l'Ecole Doctorale en thèse.

M. Richard TABLON annonce 300 000 € de recettes pour 300 000 € de dépenses et informe les administrateurs qu'ils n'aggravent pas la situation de l'établissement en votant cette DBM.

M. le Président demande s'il y a des questions sur cette DBM et propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre.....: 0
- Pour.....: 19

Décision : le budget rectificatif n°3 est voté à l'unanimité.

2. Examen d'un dossier de remise gracieuse

M. Richard TABLON informe qu'il s'agit d'une demande de remise gracieuse concernant une personne ayant le statut de commerçant. Il distribue des documents sur la situation sociale et fiscale de la société située sur le campus de Saint-Denis et ayant une dette de 22 000 € se rapportant aux loyers impayés et aux dettes laissées à l'UAG et transférées à l'UG.

Il indique que M. le Président propose d'effacer les anciennes dettes de cette société et de ne garder que les nouvelles ce qui ramènerait la dette à 8 921,48 €.

M. Antoine PRIMEROSE précise qu'il s'agit d'un ancien étudiant qui a lancé une activité professionnelle au profit des étudiants. Son Chiffre d'Affaires a commencé à périlcliter au départ de ceux-ci suite au transfert de l'université sur le site de Troubiran.

Les administrateurs posent quelques questions à M. Richard TABLON pour avoir des précisions sur la société et la dette due à l'université. Ils demandent une modification du considérant, ce que M. Richard TABLON fait en séance : « *considérant le déménagement de l'université en septembre 2010 ayant engendré une baisse notable de fréquentation des étudiants sur le campus de Saint-Denis* ».

M. Antoine PRIMEROSE propose une remise partielle de la dette avec un reste dû de 8 921,48 € ce qui correspond à la proposition n°2 présentée par M. Richard TABLON.

Nous passons au vote :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 1
- Contre.....: 0
- Pour.....: 18

Décision : le conseil d'administration approuve la proposition de remise partielle.

3. Validation des nouveaux tarifs du DU FLE / LCR

M. Antoine PRIMEROSE informe que ces propositions émanent de la composante LSH et validées par le conseil académique. Il précise que les étudiants inscrits en formation initiale à l'université ne sont pas concernés par ces tarifs, ceux-ci s'appliquent aux personnes s'inscrivant en formation continue :

- 500 € pour une inscription à titre individuel,
- 800 € pour une inscription prise en charge par l'employeur, OPCA

M. le Président demande s'il y a des remarques et propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 19

Décision : les nouveaux tarifs pour le DU FLE / LCR sont approuvés à l'unanimité.

4. Demande de relance appel à projets non numériques

M. le Président informe que la commission recherche souhaite que le reliquat de l'appel à projets pédagogiques et de recherche numériques soit utilisé pour des appels à projets non numériques. Les administrateurs demandent que soit notifié qu'il s'agit d'investissement.

M. Guy GARDAREIN tient à préciser que la délibération portera sur la proposition suivante : « *inscrire au budget 2019 le prolongement de l'appel à projets à hauteur des sommes non mobilisées sur 2018* »

Après échanges avec les administrateurs, M. le Président propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 19

Décision : la demande de relance appel à projets non numériques est votée à l'unanimité.

5. Demande de report appel à projets équipements numériques sur le budget 2019

M. Antoine PRIMEROSE informe que la commission recherche demande le report sur 2019, des crédits pas encore utilisés des projets lauréats de l'appel à projets numériques afin de permettre leur finalisation.

Il propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 19

Décision : la demande de report appel à projets équipements numériques sur le budget 2019 est votée à l'unanimité.

6. Demande de prélèvement de 14 k€ sur le budget du dispositif d'aide à MINEA pour l'acquisition d'un logiciel de recherche pour l'établissement (SIRIUS)

M. Antoine PRIMEROSE informe que la commission recherche propose d'acheter un logiciel de recherche pour l'université d'un montant total de 14 k€ correspondant au prix d'achat et à la maintenance annuelle. Cette demande a déjà fait l'objet d'un avis favorable du conseil académique.

Mme Isabelle HIDAIR-KRIVSKY s'étonne du montant demandé qui ne correspond pas à ce qui avait été décidé en commission recherche.

M. Antoine PRIMEROSE propose que la demande de la commission recherche soit acceptée à condition que MINEA conserve sa dotation de 40 k€.

Il demande aux administrateurs s'il y a des remarques ou observations et propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	19
➤ Ne prend pas part au vote. :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	1
➤ Pour..... :	18

Décision : le conseil d'administration approuve la demande de prélèvement de 14 K€ sur le budget du dispositif d'aide à MINEA.

Départ de M. Gauthier HORTH, procuration donnée à M. Olivier MANTEZ.

7. Projet BECAMA (PCIA)

M. Michel DISPAGNE fait une présentation du projet et répond aux questions des administrateurs. Il informe que le projet BECAMA d'un montant de 2 M€ est revu à la baisse par le FEDER et passe à 92 k€, le cofinancement est donc de 334 250 €.

M. Antoine PRIMEROSE précise qu'il s'agit du dépôt du projet en attendant son acceptation. M. Michel DISPAGNE informe que l'IUFC a rencontré la présidence pour une présentation orale du projet.

M. le Président propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	19
➤ Ne prend pas part au vote. :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	19

Décision : la validation du projet BECAMA est votée à l'unanimité.

8. Calendrier de fermeture de l'UG - SCD

Mme Valérie ROBINEL propose la modification du calendrier de fermeture de l'université prenant en compte l'ouverture de la bibliothèque universitaire pendant la période de fermeture de l'université durant les vacances de Pâques du 23 au 26 avril 2019.

Cette ouverture sera compensée par quatre jours de congés supplémentaires sur les jours flottants pour le personnel de la bibliothèque universitaire.

M. le Président propose de passer au vote :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 19

Décision : la modification du calendrier de fermeture de l'UG – SCD est votée à l'unanimité.

9. Liste des fonctions ouvrant droit à primes de charges administratives ou à décharges pour l'année 2018-2019

M. Antoine PRIMEROSE informe qu'il est proposé d'ouvrir trois primes de fonction supplémentaires pour la direction de la Maison Pour La Science « MPLS », la direction du Centre de Ressources en Langues « CRL » et le chargé de mission réussite étudiante.

Ces propositions ont fait l'objet de longues discussions en comité technique et conseil académique pour aboutir à une prime de 2500 € et 96 heures de décharges pour les directions de la MPLS et le CRL.

Mme Sophie ALBY, VP CAC tient à préciser que lors du conseil académique, les discussions ont porté sur la quotité de travail et non sur le montant de la prime.

M. Antoine PRIMEROSE propose de porter la prime à 4000 €. Les heures de décharges restent inchangées soit 96 HETD.

M. le Président soumet au vote cette proposition :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 19

Décision : la proposition d'une prime à 4000 € et une décharge à 96 heures est votée à l'unanimité.

10. Transformation d'un support d'emploi

Mme Valérie ROBINEL soumet à l'approbation des administrateurs la transformation d'un support d'emploi à la bibliothèque universitaire afin d'accueillir un nouveau directeur, à la suite du départ de Mme CLEMENT nommée chargée de mission auprès du Président.

Les discussions avec le ministère permettent dans le cadre du mouvement national, de recruter un conservateur en libérant un support susceptible d'accueillir ce grade. Considérant les supports actuels au sein de la BU, l'administration avait proposé de transformer un support de catégorie B en support de

catégorie A en indiquant l'incidence salariale. Le comité technique, propose de transformer les deux supports de catégorie B en un support de catégorie A et un support de catégorie C.

M. Antoine PRIMEROSE soumet cette proposition aux administrateurs :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 1
- Contre..... : 0
- Pour..... : 19

Décision : le conseil d'administration approuve la transformation de deux supports de catégorie B en un support de catégorie A et un support de catégorie C.

11. Prime d'intéressement 2018 servie aux agents BIATSS titulaires ne bénéficiant pas du RIFSEEP

Mme Valérie ROBINEL rappelle que depuis 2016, la filière administrative, les emplois fonctionnels et les personnels de santé bénéficient de ce dispositif hormis la filière bibliothèque pour laquelle une circulaire a été reçue le 12 septembre dernier.

La cartographie des fonctions sera définie lors de réunions de travail qui doivent se mettre en place avec les agents du SCD qui ne peuvent pas émarger au CIA permettant de reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Il est proposé aux administrateurs de valider la création d'une prime d'intéressement pour les agents BIATSS ne bénéficiant pas du RIFSEEP, dont le barème et les modalités d'attribution seraient conformes à ce qui a été validé pour la filière ITRF.

M. le Président soumet au vote cette proposition :

- Nombre de votants..... : 19
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 19

Décision : la création d'une prime d'intéressement 2018 servie aux agents BIATSS titulaires ne bénéficiant pas du RIFSEEP est votée à l'unanimité.

14. Approbation du règlement intérieur du CHSCT

Mme Karine MARTIAL présente ce point et informe que ce règlement intérieur vise à cadrer les modalités de fonctionnement du CHSCT qui est une émanation du comité technique.

Le règlement intérieur doit être voté avant les prochaines élections afin que le nouveau CHSCT puisse avoir un cadre de fonctionnement.

M. le Président propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	19
➤ Ne prend pas part au vote. :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	19

Décision : le règlement intérieur du CHSCT est voté à l'unanimité.

Départ de Mme Isabelle PIERREJEAN avec 2 procurations.

12. Modification de la note relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail (ARTT), aux obligations de service, et aux horaires et congés des personnels BIATSS et d'encadrement relevant de l'Université de Guyane

M. Guy GARDAREIN informe qu'il s'agit d'une révision de la note approuvée en CA le 8 octobre 2015, motivée par l'installation de l'application HAMAC et des obligations de service peu compatibles avec les pratiques de fermeture le mercredi et vendredi après-midi de certains services.

Il précise les contours de la note et informe des changements sur les horaires de travail et d'ouverture des services, les après-midis de fermeture des services et les après-midis non travaillés pour les catégories A et B, les autorisations d'absence. Il indique que les autres mesures validées restent inchangées.

M. le Président propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	16
➤ Ne prend pas part au vote. :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	1
➤ Pour..... :	15

Décision : le conseil d'administration approuve la modification de la note relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail (ARTT), aux obligations de service, et aux horaires et congés des personnels BIATSS et d'encadrement relevant de l'Université de Guyane.

13. Nomination du Directeur de l'IUFC

M. Antoine PRIMEROSE propose la nomination de M. Michel DISPAGNE au poste de Directeur de l'IUFC. Celui-ci assure l'intérim depuis le départ de M. Christian HARIDAS au mois de septembre.

Il demande à ce que M. Michel DISPAGNE qui a quitté la séance, revienne pour se présenter auprès des membres du conseil.

15. Statuts du laboratoire MINEA

M. Antoine PRIMEROSE informe qu'il s'agit du projet de statuts du laboratoire MINEA qui ont été travaillés par l'équipe de direction de MINEA, examinés en commission recherche et en commission des statuts et validés en comité technique et en conseil académique.

Mme Isabelle HIDAIR-KRIVSKY fait remarquer qu'une modification avait été demandée dès le début concernant les doctorants qui sont membres permanents et non membres associés. Elle constate que cette modification n'a jamais été effectuée (*article 4 des statuts*).

M. le Président soumet au vote ce projet de statuts avec la modification demandée par Mme Isabelle HIDAIR-KRIVSKY :

- Nombre de votants..... : 16
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 16

Décision : Le projet de statuts du laboratoire MINEA est approuvé à l'unanimité.

Départ de Mme Amélie GUIANVAR'CH.

M. Michel DISPAGNE revient pour se présenter aux administrateurs et fait part de ses orientations pour la formation continue.

Départ de Mme Isabelle HIDAIR-KRIVSKY.

M. le Président soumet cette proposition au vote :

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 15

Décision : la nomination de M. Michel DISPAGNE au poste de Directeur de l'IUFC est approuvée à l'unanimité.

16. Statuts du DFR LSH

M. Antoine PRIMEROSE informe qu'il s'agit de modifier les statuts afin que tous les membres permanents du département fassent partie du conseil de composante. Ces statuts ont été adoptés par le conseil du département.

M. le Président soumet ces statuts au vote :

- Nombre de votants..... : 15
- Ne prend pas part au vote. : 0
- Abstention..... : 0
- Contre..... : 0
- Pour..... : 15

Décision : les statuts du DFR LSH sont approuvés à l'unanimité.

17. Statuts des auditeurs libres de l'UG

Mme Sandra STANISLAS demande aux administrateurs de valider les statuts des auditeurs libres ainsi que le montant qu'ils devront payer pour s'inscrire à l'université. Il s'agit de régulariser une situation déjà en cours.

M. Antoine PRIMEROSE précise que l'université n'avait jamais voté le statut des auditeurs libres.

M. le Président soumet les statuts au vote :

➤ Nombre de votants..... :	15
➤ Ne prend pas part au vote. :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	15

Décision : le statut des auditeurs libres de l'UG est approuvé à l'unanimité.

18. Avis sur la mise en place de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

Mme Sandra STANISLAS informe qu'il s'agit de recueillir l'avis du conseil sur la proposition de commission en charge de faire des propositions sur l'utilisation du produit de la CVEC et la sous-commission chargée de la partie aide sociale aux étudiants.

Départ de M. Mathieu NACHER avec 1 procuration.

M. le Président propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	13
➤ Ne prend pas part au vote. :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	13

Décision : la composition des commissions et sous commissions de la CVEC est approuvée à l'unanimité.

Le prochain CA fixé au 5 décembre est reporté au 7 décembre à 14 heures au vu des contraintes de certains administrateurs.

Départ de M. Olivier MANTEZ avec 1 procuration.

19. Création d'un Bureau de la Vie Etudiante

M. Antoine PRIMEROSE annonce que ce Bureau sera positionné au sein de la DSRVE. Il sera mutualisé entre le SUAPS et le service culture et aura pour vocation d'accompagner les étudiants et les associations d'étudiants dans la mise en œuvre de leurs projets.

M. le Président propose de passer au vote :

➤ Nombre de votants..... :	11
➤ Ne prend pas part au vote. :	0

➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	11

Décision : la création d'un Bureau de la Vie Etudiante est approuvée à l'unanimité.

20. Réorganisation de la fonction financière et comptable (création d'une DAF)

M. Antoine PRIMEROSE informe que certaines fonctions financières ne sont pas prises en charge par l'établissement. L'agent comptable occupe la fonction de DAF avec des limites fixées par la loi.

Il explique les motifs qui ont conduits à cette réorganisation, le départ du directeur juridique, renforcement de l'agence comptable par l'IUFC et recentrage de la fonction juridique sur les marchés publics avec le recrutement d'un(e) nouveau (elle) directeur(trice) juridique en remplacement de l'ancien collègue.

L'audition des candidats au poste de Directeur des Affaires Financières a déjà débutée en attendant la validation des différentes instances afin que le recrutement se fasse au plus tard début janvier.

Concernant la direction des affaires juridiques, le recrutement a déjà eu lieu avec une prise de poste à la mi- novembre.

M. le Président soumet au vote cette réorganisation :

➤ Nombre de votants..... :	11
➤ Ne prend pas part au vote. :	0
➤ Abstention..... :	0
➤ Contre..... :	0
➤ Pour..... :	11

Décision : la réorganisation de la fonction financière et comptable (création d'une DAF) est approuvée à l'unanimité.

Points d'information :

- Liste des conventions signées par le Président

Mme Raïssa FERNAND fait lecture des conventions en cours signées par le Président. Mme Annaïg LE GUEN fait état de quelques corrections à apporter sur le descriptif des conventions CNRS.

- Point sur les travaux du patrimoine : extension IUT, nouveaux bâtiments, locaux transitoires, étude de faisabilité de l'antenne de l'UG à SLM

M. Antoine PRIMEROSE annonce qu'un point plus complet sera fait lors du prochain conseil d'administration, M. Bertrand RAZAN fait un point non exhaustif des différents travaux du patrimoine en cours.

Départ de M. André NERON

A la demande du recteur, M. Antoine PRIMEROSE fait un point sur la Maison Pour La Science. Il informe que le projet se met en place, un travail a été effectué avec le directeur de cabinet du Recteur et Mme Isabelle PIERREJEAN qui porte le projet pour l'université, afin de faire le point sur les conventions à mettre en place.

Le recrutement d'un directeur est en cours avec l'audition de candidats la semaine prochaine.

Concernant la chaire du spatial, M. Antoine PRIMEROSE annonce que les travaux ont débutés au mois de septembre particulièrement sur le projet CSU pour lequel un comité de pilotage est mis en place. Une réunion doit avoir lieu prochainement avec GDI. M. Franck ROUBAUD a émis la proposition d'y associer Ariane Group au comité de pilotage.

Une proposition a été faite de créer une fondation afin d'y adosser le CSU à l'instar de bon nombre d'universités, ce qui permettrait de financer le fonctionnement du CSU.

Départ de Mme Suzanne PONS.

Le prochain conseil d'administration se réunira le 7 décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 18h04.

A Cayenne, le 21 novembre 2018

Le Président,

The image shows a blue ink signature of Antoine PRIMEROSE written over a circular official seal. The seal contains the text 'UNIVERSITÉ DE GUYANE' around the perimeter and a central emblem featuring a pineapple and a star. Below the signature, the name 'Antoine PRIMEROSE' is printed in blue capital letters.

Antoine PRIMEROSE

